

CERIC UMR 7318
Centre d'Etudes et de Recherches
Internationales et Communautaires

Engagement de confidentialité

Pour la Clinique juridique de l'environnement

Je soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) que, dans le cadre de l'enseignement intitulé « Clinique juridique » du Master 2 Droit de l'environnement (Aix-Marseille Université), des informations confidentielles, strictement couvertes par le secret professionnel (article 226-13 du code pénal) seront mises à ma disposition sous forme écrite ou orale, ou visuellement, sur tout type de support ou media, afin de réaliser des expertises juridiques bénévoles pour des institutions publiques ou privées.

Je reconnais également avoir été informé qu'aux fins du présent engagement de confidentialité, l'« information confidentielle » désigne l'information communiquée par l'institution publique ou privée à la Clinique juridique. En particulier, et de manière non limitative, l'« information confidentielle » désigne une information détenue par la partie communicante et transmise à la Clinique juridique et qui peut être relative aux technologies, produits, secrets, essais, recherches, données, documents, schémas, diagrammes, échantillons, savoir faire, prototypes, stratégies de développement, alliances et collaborations relatives aux activités ou projets, études et outils, informations et/ou secrets commerciaux ou financiers, listes de clients, fournisseurs, prestataires. « L'information confidentielle » désigne également toute discussion entre la Partie communicante et la Clinique juridique.

Afin de protéger la confidentialité de ces informations, je m'engage :

- à recevoir, à traiter et à conserver ces informations de façon strictement confidentielle ;
- à déployer tous les efforts nécessaires à une protection de la confidentialité de ces informations ;
- à ne pas utiliser les informations, directement ou indirectement, pour un autre but que celui de la réalisation des expertises susmentionnées ;
- à ne pas faire de copie, reproduire sous quelque forme que ce soit, stocker ou conserver l'Information confidentielle sans l'accord préalable exprès et écrit de la Partie communicante, à l'exception des copies ou copies de stockage qui sont raisonnablement nécessaires à un usage interne aux fins de la consultation ;
- à ne publier aucun document qui contiendrait l'Information confidentielle sous une quelconque forme, sans l'autorisation écrite préalable de la Partie communicante ;
- à ne divulguer les informations à aucune autre personne, organisation ou entité, à moins d'en avoir reçu l'autorisation écrite préalable de la partie communicante et
-

d'avoir préalablement informé le bénéficiaire du caractère confidentiel de l'Information et des obligations qui s'y attachent.

Je suis également informé que les obligations susmentionnées ne s'appliquent pas à l'Information confidentielle dont on pourra démontrer :

- qu'au moment de sa communication, elle était déjà disponible dans le commerce ou pour le public ; ou
- qu'après sa communication, elle est devenue disponible dans le commerce ou pour le public, par un autre biais qu'une violation du présent Engagement ; ou
- qu'elle a subséquemment été obtenue de bonne foi et en toute légalité, auprès d'une tierce partie sans violation du présent Engagement, et dans la mesure où cela est attesté par des preuves suffisantes pour établir que la tierce partie était bien la source de l'information ; ou
- que la partie bénéficiaire était déjà en possession de l'Information confidentielle avant que l'Information ne lui soit communiquée par la partie communicante.

Je suis également informé que je pourrai communiquer l'Information confidentielle à la demande ou en vertu d'une décision de justice ou d'une autorité judiciaire ou d'une loi ou d'un règlement (ci-après « la Décision »), à la condition de ne communiquer que sur la portion de l'Information confidentielle nécessaire à satisfaire la Décision.

Je suis informé(e) que ma responsabilité est susceptible d'être engagée en cas de méconnaissance de cet engagement.

Lieu, date et signature :